

<https://www.tendanceouest.com/actualite-417491-lisieux-la-famille-ne-croit-pas-en-la-mort-...>

🕒 3 min read

Lisieux. La famille "ne croit pas en la mort naturelle" de Stéphane Vitel, principal du collège Laplace

Après sept mois d'enquête, la famille de Stéphane Vitel est toujours dans le doute. Le 11 août 2023, en pleines vacances scolaires, ce principal décédait subitement au collège Laplace à Lisieux. En décembre 2023, des expertises confirmaient une "mort naturelle", selon [le procureur de la République de Caen, Joël Garrigue](#).

Relancer l'enquête

La famille de Stéphane Vitel - son épouse et ses parents - ne veut pas y croire. Selon elle, la piste du problème cardiaque est à écarter, comme l'avance l'avocat des parties civiles, maître Marand-Gombar. *"Pour nous, cette mort n'est pas une mort naturelle. Nous ne disons pas qu'il y a des failles dans l'enquête mais nous sommes convaincus qu'il y a d'autres explications dans ce dossier, explique-t-il. On a l'impression que le dossier a été classé rapidement après une effervescence médiatique."*

Le témoignage de l'avocat, Maître Marand-Gombar

- **Lire aussi :** [Pluie d'hommages pour Stéphane Vitel](#)

Choquée par l'annonce des résultats de l'enquête, qu'elle a découverts via les médias, Jeanne Vitel, veuve de Stéphane Vitel, réfute les conclusions de l'enquête. Elle est convaincue que les investigations ne sont pas allées au bout : *"Je n'y crois pas. Je suis persuadée qu'il s'est passé quelque chose dans le collège. Il y a eu énormément de témoignages et toutes les informations n'ont pas été exploitées dans le dossier."*

La famille appelle Gabriel Attal

Ainsi, afin de poursuivre les investigations, des demandes d'actes d'instruction complémentaires ont été demandées au juge d'instruction par la famille via leur avocat.

Jeanne Vitel, l'épouse de la victime, n'y croit pas

Elle a également fait appel au Premier ministre Gabriel Attal, ex-ministre de l'Education nationale. Ce dernier avait apporté son soutien à la famille lors des obsèques à Lisieux, jeudi 24 août, devant un millier de personnes. Jeanne Vitel a demandé auprès de l'ONaCVG (Office national des combattants et des victimes de guerre) que la mention "Mort pour le Service de la République" soit décernée à son mari. *"On considère qu'un principal qui se rend dans son établissement, sur le temps des vacances, après le déclenchement d'une alarme anti-intrusion, peut se voir accorder un certain statut. La République lui doit une reconnaissance"*, avance l'avocat de la partie civile.

La famille est désormais dans l'attente de réponses. L'enquête se poursuit.

Generated with Reader Mode